



Micro pirate - écoute illégale

Par **123angel**, le **14/12/2009** à **00:21**

Bonjour,

J'ai découvert que mon téléphone a été mis sur écoute grâce à un micro pirate, posé par mon ex mari. Suite à cela, j'ai trouvé dans les effets personnels de celui-ci, qu'il ne souhaitait pas récupérer, le mode d'emploi du micro et des enregistrements de sa première femme.

Je suis en instance de divorce (demande en urgence pour cause de violence) et me demande si ces éléments peuvent être mis à jour et utilisés contre lui ?

que dois-je faire ?

comment faire ?

que feriez-vous ?

Que dit la justice à ce niveau ?

Merci d'avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter, cdt.